



**A.N.T.E. - 15, Rue de Bruxelles, 75009 PARIS - Tél. 281.42.82.**

### LE MOT DU PRESIDENT

Chaque année, l'évènement de l'ANTE, c'est le rallye national et international.

Je dois vous faire un aveu : j'avais peur pour ce rallye de Compiègne - Pierrefonds, peur car on ne fait rien sans rien et que la brutale réduction de notre subvention habituelle m'avait fait craindre le pire.

Or, qu'avons nous vu ? Des centaines de chevaux et de cavaliers, une organisation qui m'a paru parfaite, la bonne humeur générale et tout cela dans un magnifique décor et en présence de nombreuses et éminentes personnalités.

Tant au bivouac qu'au cours du défilé, j'ai regardé attentivement nos chevaux : ils sont beaux, ils sont braves, ils sont solides. Bien sûr, ils ne sont pas toujours toilettés comme des demi mondaines, mais nous ne sommes pas des cavaliers de salon, nous sommes des cavaliers du soleil et de la neige, du vent et de la pluie, des landes et des forêts, de la plaine et de la montagne.

Ce XXIIème rallye national appartient déjà au passé. Nous devons nous souvenir du Ier, celui de Polignac, à l'aube du Tourisme Equestre, qui rassemblait 50 cavaliers, 50 précurseurs.

Depuis, que de chemins parcourus, dans tous les sens du terme, et dont il faut retracer les principales étapes très rapidement :

- 1961 - rallye de Polignac
- 1962 - rallye de Roanne
- 1963 - constitution de l'ANTE
- 1967 - brevets de cavaliers randonneurs
- 1970 - brevets de cadres
- 1971 - 1er stages et examens de cadres

et puis, chaque année, le Salon du Cheval, la Brochure du Tourisme Equestre en France et un rallye national et international où les cavaliers sont de plus en plus nombreux, non seulement les cavaliers français, mais aussi nos amis allemands, suisses et belges.

Si l'ANTE a progressé ainsi durant 20 ans, elle le doit certes à l'ardeur de ses cavaliers, aux anciens groupés autour de mes prédécesseurs, mais aussi et surtout au Service des Haras qui nous a fait confiance.

A partir de 1984, et selon les directives de Monsieur le Premier Ministre, l'aide financière de l'Etat pourra être du même niveau qu'en 1982, mais elle ne couvrira que nos actions ponctuelles.

Mais ces aides diverses nécessiteront de la part des dirigeants nationaux et régionaux, toujours plus d'engagement, de dévouement et d'imagination.

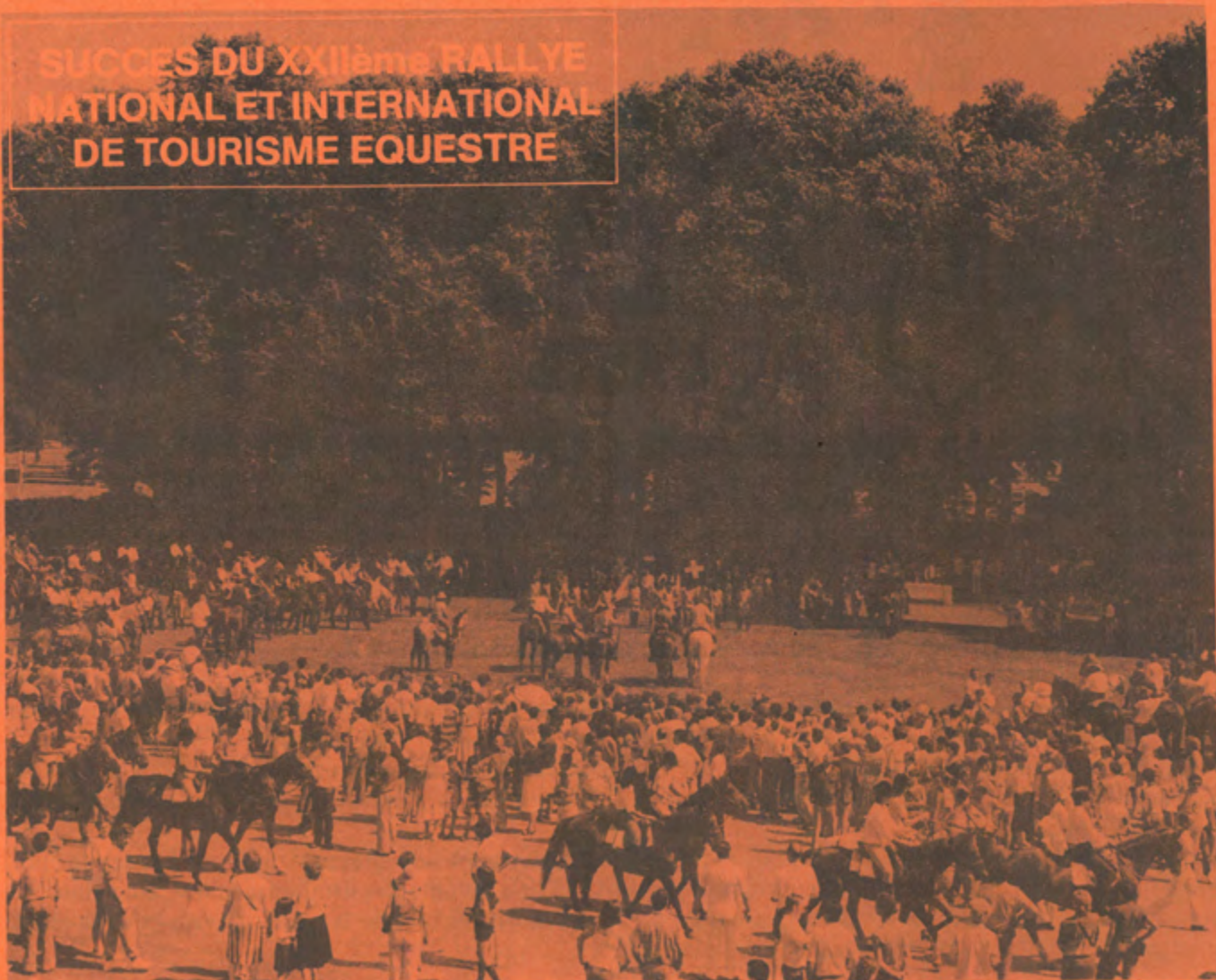
Pour une grande oeuvre, l'Intendance, si elle est nécessaire, ne suffit pas, il faut la foi : que celle-ci monte de la base vers les dirigeants pour les soutenir, les encourager à faire mieux malgré les obstacles rencontrés.

Ainsi, tous ensemble, nous ferons notre ANTE plus grande, plus belle, plus forte, plus généreuse.

*Pierre BRANQUE*

## SUCCES DU XXII<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL ET INTERNATIONAL DE TOURISME EQUESTRE

Photo - Le Parisien Libre



### ENCORE COMPIEGNE !

#### Les bonnes notes et... les autres

**DES COMPLIMENTS** aux 450 participants venus parfois de fort loin et même, pour 4 équipes, de l'étranger.

**DES FELICITATIONS** pour l'ARTEP qui, sous l'impulsion de son Président, le colonel DUPONT, a organisé une manifestation digne d'éloges malgré des conditions difficiles : en mai, il n'était pas encore certain qu'elle pût être organisée faute de crédits suffisants.

- pour les municipalités de Compiègne et de Pierrefonds qui ont mis en oeuvre des moyens remarquables.
- pour les obscurs, les sans-grade qui ont travaillé modestement mais efficacement... des soirées entières... des nuits fort entamées... Nous leur devons la réussite finale.



**DE GRANDES SATISFACCTIONS** : la présence à nos côtés, pendant 2 jours, de Madame Nelly COMMERGNAT, Présidente du Conseil Supérieur de l'Equitation.

● la présence d'une équipe de télévision (TF1) avec une diffusion dès le lundi soir. C'est la première fois qu'un reportage TV est effectué à l'occasion d'un rallye international. Jacky DELORME s'est fait l'interprète du Conseil d'administration et de tous les cavaliers devant les caméras.

● l'affirmation de l'unité de l'équitation de loisir par la présence, aux côtés de notre Président national, de M. CARRIERE, Président du Poney-Club de France et de M. ROCCHIA représentant le Président de l'Association Française d'Attelage.

**DES REGRETS** : trop peu d'équipes sont venues du sud de la Loire. Les conditions économiques ? L'assurance trop tardive de la réalisation ? Heureusement, le rallye 84 aura lieu "sur" la Loire (ou presque !).

● la trop faible participation des membres du Conseil d'Administration, des Présidents d'ARTE et des Maîtres-Randonneurs.

**UNE SURPRISE** : seuls deux professionnels d'Ile-de-France ont pensé à organiser la randonnée de juillet vers Compiègne. D'autres, plus ambitieux, ont dû annuler leur randonnée, faute de participants. Peut-être n'ont-ils pas pu s'adapter aux difficultés de la conjoncture.

**UN ESPOIR** : une participation plus importante de cavaliers de la France entière convergeant vers Parthenay (Poitou-Charente) en juillet 1984.



**UN ETONNEMENT** : que le reporter d'un mensuel équestre bien connu, guide de tourisme équestre, n'ait vu que les côtés négatifs du Rallye.



**DES REMERCIEMENTS** aux annonceurs grâce auxquels chaque participant a reçu un souvenir :

- Champagne Jacquart
- Société Ricard
- Crédit Agricole
- Société Générale
- Institut géographique national
- Dusquesne-Purina
- Les fers Faure



**VENTE PAR CORRESPONDANCE**

*Catalogue gratuit sur demande*

**DES PROFESSIONNELS DE LA RANDONNÉE AU SERVICE DES RANDONNEURS.**

- Selles Mac Lellan, type officier, anglaises
- Sacoques, fontes, boudins, ponchos...
- Tous les outils de maréchalerie,
- Easy-boot, fers caoutchouc Delmon.

*Echange. Reprise de tout matériel d'occasion*

**LOCATION** : Selles, sacoques, bâts...

10 % de remise à tous les membres de l'ANTE (offre valable pour le 1<sup>er</sup> achat, sur présentation de la carte 1983).

**RANDONNÉE SERVICE** a sélectionné pour vous des stages et des randonnées en FRANCE et à l'étranger (Andalousie, Autriche, Irlande, Californie, Pérou, Kenya).

*Pour tout ce que votre cheval vous donne...  
donnez-lui Duquesne-Purina.*

**ALIURES  
CHEVAL  
COMPLET**



**Duquesne  
Purina**

Pour tous renseignements concernant nos animaux pour chevaux  
consulter le 30114 - Duquesne Purina - P. 15/00/01  
Service Produits Chevaux - 2029 X - 36100 POUY-LEUX

Nom

Adresse

Nombre de chevaux

Marque

Activité

Propriétaire



## Avec bon goût...

Nous avons lu avec un rien de curiosité et beaucoup d'agacement l'article de Laetitia BATAILLE paru dans le numéro de Septembre de "Cheval-Magazine" sur le rallye international de COMPIEGNE-PIERREFONDS.

Tout d'abord, réfutons l'argument de certains qui, prétextant le titre de guide de tourisme équestre de Madame BATAILLE, voudraient constamment l'entendre encenser l'ANTE et trouver géniale la moindre de nos initiatives. Il appartient à tout journaliste, digne de ce nom, de relater les faits objectivement sous peine de perdre toute crédibilité. Or, précisément, concernant COMPIEGNE-PIERREFONDS Madame BATAILLE nous semble avoir laissé son objectivité au vestiaire pour ne retenir et mettre en exergue que certains aspects négatifs du rallye. Pourquoi ne pas avoir questionné les organisateurs qui auraient pu apporter des explications à la plupart des questions posées ? Au lecteur ensuite de se faire une opinion.

Ce que nous aurions pu admettre d'une quelconque profane passe d'autant plus difficilement quand il s'agit d'une habituée des rallyes connaissant parfaitement les difficultés d'organisation d'une telle manifestation.

La formule "à sensation" contenue dans le titre de l'article : Un goût bizarre... nous paraît pour le moins tendancieuse et ne reflète en aucune façon le sentiment de ceux qui étaient présents, tant spectateurs que participants.

Cette façon... "bizarre" de jeter d'emblée le doute en créant un climat suspect paraît pour le moins... "bizarre". Le lecteur ne peut-il pas craindre de s'entendre révéler que les randonneurs équestres se rassemblent pour se "shooter" au crotin de cheval ?

La suite, heureusement, ne justifie pas entièrement ces craintes, mais tout de même...

Voyons un peu. Le contrôle à l'arrivée n'a pas tout à fait répondu à l'attente de Madame BATAILLE. A la nôtre non plus d'ailleurs. D'accord, nous aurions dû faire déseller tous les chevaux, les faire examiner un par un par les vétérinaires de ser-

vice et renvoyer dans leurs foyers tous les "indésirables" (blessures, absence de carnet de vaccination, tenus débraillées, harnachements défectueux, kilométrage insuffisant, etc...).

Si nous appliquions de fait à la lettre le règlement un certain nombre de cavaliers (très peu d'ailleurs !) se verraient interdire l'accès du rallye, après avoir parcouru quelquefois 5 ou 600 kilomètres pour arriver jusque là. Le peut-on vraiment ? Notre rôle n'est-il pas d'éduquer plutôt que de réprimer ?

Les ruades de Madame BATAILLE en direction de l'administration des Haras et des professionnels du tourisme équestre, qui dénotent une méconnaissance regrettable des problèmes touchant à l'élevage et à l'utilisation du cheval d'extérieur, nécessiteraient à elles seules une mise au point approfondie dépassant largement le cadre de ce propos.

C'est vrai, nous avons vu quelques blessures de harnachement (à compter sur les doigts d'une seule main). C'est vrai, nous avons accepté quelques cavaliers sans carnet de vaccination (tous ont déclaré l'avoir oublié ou perdu pendant la randonnée). Allez savoir ! C'est vrai, nous avons vu quelques chevaux un peu maigres. Parmi ces très rares derniers, des chevaux très âgés dont un "vieillard vénérable" de 27 printemps qui en est à son 12 ou 15ème rallye international et qui, l'âge venu, ne sera plus jamais en état malgré les efforts de son propriétaire. Devait-on pour autant envoyer se faire pendre ailleurs celui qui a participé à presque tous nos rallyes internationaux ?

Il est probable que Madame BATAILLE est passée au contrôle alors que le vétérinaire de permanence était à ce moment absent, appelé ailleurs par d'autres tâches. Le docteur LESAFFRE qui était aux côtés de M. DUPONT, président de l'ARTE PICARDIE, à l'arrivée des cavaliers, s'est absenté notamment pour une intervention auprès d'un cheval atteint de coliques.

En outre le docteur COLIN, de Compiègne, après avoir visité le campement de la gare le samedi matin (300 chevaux) s'est déclaré étonné de l'excellent état sanitaire de l'ensemble de la cavalerie.

A l'exception des poneys, venus en escorte d'attelage et non en randonneurs, la grande majorité des cavaliers a traversé la forêt à cheval pour se rendre de Pierrefonds à Compiègne le dimanche matin. Il est bon de préciser qu'aucun point du règlement du rallye n'en faisait obligation. Les organisateurs ayant simplement voulu donner l'occasion aux participants de traverser à cheval une des plus belles forêts de France.

Au rayon des "Oublis" signalons l'absence de commentaires sur la participation de Madame Nelly COMMERGNAT, présidente du Conseil Supérieur de l'Équitation, de M. CARRIERE, président du Poney-Club de France et du représentant de l'Association Française d'Attelage réunis autour du président de l'ANTE dans un attelage très remarqué escorté de 40 poneys. Ce sont des choses qui se voient tout de même ! Cette manifestation d'unité de l'équitation de loisirs française valait bien que l'on s'y arrêtât un instant. Pas un mot sur la présence des personnalités représentant les pouvoirs publics qui, en cette occasion ont manifesté l'attachement qu'ils portent aux activités de notre association.

Pas d'avantage d'écho sur la présence d'une équipe de la télévision (TF1) et d'un bon reportage à l'antenne le lundi soir.

Le festival populaire de Picardie jumelé cette année avec le rallye a été totalement occulté. L'animation des rues et des places, les repas médiéval, ni vus ni connus. "Bizarre". Ne nous a-t-on pas reproché par le passé de nous réunir entre nous sans souci d'animer la région et la ville nous accueillant.

Enfin, rien sur l'immense travail de toute l'équipe de l'ARTE Picardie qui pendant des semaines, avec des moyens de fortune, un budget misérable, a réalisé des miracles, bénévolement, pour que ce rallye soit, n'en déplaise à Madame BATAILLE, un réel succès populaire, salué comme il se doit par une presse régionale curieuse et enthousiaste.

Roger BARVILLE  
Secrétaire Général adjoint de l'ANTE  
Président de l'ARTEIF



## PAPIERS S.V.P.!

Aux deux derniers rallyes, de nombreux cavaliers se sont étonnés, quelques-uns même indignés qu'il leur soit exigé les "papiers" de leurs chevaux.

Tous les chevaux peuvent participer aux rallyes, qu'ils aient un certificat d'origine ou non, mais pour tous, les cavaliers doivent pouvoir prouver qu'ils ont reçu les vaccins obligatoires pour les chevaux participant à des rassemblements équestres. C'est l'application de l'arrêté ministériel du 15 décembre 1980.

Tous les chevaux doivent donc être titulaires du petit livret intitulé : Certificat international de vaccination des équidés.

Pour le cheval ayant un certificat d'origine, reproduire son signalement sur le livret.

Pour le cheval n'en ayant pas, un vétérinaire peut indiquer son signalement. Dans les 2 cas, cachet et signature du vétérinaire.

Le vaccin antigrippe est obligatoire sur tout le territoire français.

Le vaccin antirabique n'est obligatoire que dans les départements où il a été prescrit par arrêté préfectoral.

Le vaccin antitétanique n'est que recommandé.

Pour les chevaux sans certificat d'origine, ce petit livret peut constituer une présomption de propriété.

Pour les chevaux ayant un certificat d'origine, il permet de laisser ce dernier à la maison, évitant ainsi un risque de perte.

Dès qu'ils seront disponibles, les carnets pourront être demandés aux présidents de l'ARTE.



certificat international  
de vaccination des équidés

international certificate  
of vaccination for equidae

## UNE REUNION "HISTORIQUE"

### DU COMITE INTERMINISTERIEL

Tout d'abord, rappelons un point d'organisation de l'équitation en France. Au sommet de l'organigramme, le Conseil supérieur de l'Equitation (CSE) constitué de personnalités du monde du cheval soumet des propositions au Comité interministériel de l'équitation (CIE) qui, sous la présidence du Premier Ministre réunit les 7 ministres intéressés par les problèmes de l'équitation sous toutes ses formes. Seul, le Comité interministériel a pouvoir de décision.

La réunion du 29 juin 1983, sous la présidence de Monsieur Pierre Mauroy, premier ministre, a quelque chose d'exceptionnel à deux titres. D'abord par le fait que le CIE ne s'était pas réuni depuis 1971, lors de sa mise en place. Ensuite par l'importance de l'ordre du jour soumis au Conseil.

Citons de larges extraits d'une déclaration que Madame Nelly COMMERGNAT, député de la Creuse, Présidente du CSE a faite le 13 juillet à l'ACP.

**"Chaque ministère,"** précise Madame COMMERGNAT, **a été appelé par M. Pierre MAUROY à produire un document "comptable" à partir duquel sera défini un programme d'action. Etant entendu que la ligne directrice à tous ces ministères sera le développement du loisir équestre.**" (le CSE avait jusqu'au début de l'année 1983 préconiser une fédération des loisirs équestres.)

**"Tout en respectant la part dévolue aux sports équestres,"** poursuit la Présidente du CSE, **"le gouvernement démontrera ainsi sa volonté de favoriser l'accès au cheval du plus grand nombre."**

Quand à la définition d'une politique contractuelle, vis-à-vis de la Fédération Equestre Française, elle se traduira concrètement **"dans un esprit de dialogue et d'élaboration en commun du développement des sports et des loisirs équestres par la rédaction d'une convention fixant les modalités d'intervention de la FEF dans ces divers domaines."**

En d'autres termes, quelle part du budget fédéral sera affectée au sport de haut niveau ? Quelle autre part aux loisirs ? En fait, la FEF subira un contrôle a priori des sommes respectivement allouées au sport et aux loisirs, ce dernier domaine ayant été négligé jusqu'ici, estime le CIE.

Le troisième point de l'ordre du jour traduisait également la volonté de favoriser l'élevage d'un cheval de selle plus adapté aux loisirs : **"Les circonscriptions de haras vont être invitées à soutenir cette orientation qui pourrait exercer, nous l'espérons, une influence bénéfique sur l'économie locale en matière d'élevage équin."**

**"Nous allons ainsi disposer,"** conclut Mme COMMERGNAT, **"des moyens d'infléchir le cours des événements. Et nous allons tout simplement les utiliser."**

Chacun voit l'importance de telles décisions. Celles-ci allant dans le sens de la définition d'une politique nouvelle de l'équitation pour les mois sinon les années à venir. Là encore, les très nombreuses conversations de nos responsables ne sont pas étrangères au fait qu'en haut lieu, chaque ministère a compris l'importance de l'équitation de loisir (donc du tourisme équestre) dans le monde actuel. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Soyons néanmoins très attentifs aux termes du "Contrat" qui doit être conclu avec la FEF.

**"La politique -ou l'absence de politique- de la FEF dans ce domaine était précisément au centre d'un débat déjà ancien, relancé à la fin de 1982 par la publication du rapport annuel du CSE qui suggérait aux pouvoirs publics de réhabiliter l'équitation de loisir. D'autres organisations, notamment l'ANTE, pourraient être, le cas échéant, indique-t-on à l'Hôtel Matignon, associées à la FEF pour la réalisation de ce programme."** (J.L. ANDREANI dans "le Monde" du 15 juillet 1983.)

## LE SALON DU CHEVAL 1983

Il se déroulera cette année du 3 au 12 décembre. Il n'aura certainement pas, en superficie, l'ampleur du Salon de l'an dernier, mais restera, pendant une semaine, le point de convergence de tous les cavaliers de France.

Le prix au m<sup>2</sup> ayant presque doublé, l'ANTE consentira de gros sacrifices financiers pour présenter un stand digne de la qualité de l'équitation qu'elle représente. A l'intérieur de la surface "ANTE", des allées seront occupées par les ARTE, ADTE ou CDTE ou les clubs qui ont tenu à être représentés.



A l'heure où ce bulletin est imprimé, les emplacements ne sont pas encore définitivement déterminés par les organisateurs. Il semble que nous devions occuper le hall 3. Espérons qu'il sera plus central et drainera davantage de visiteurs que l'an dernier.

Les difficultés d'organisation du gymkhana de la finale nationale du cheval de randonnée sur la grande carrière du salon nous conduisent cette année à supprimer cette manifestation.

Nous sommes sûrs que tous les cavaliers d'extérieur profiteront de cette occasion pour nous rendre visite. C'est là, la possibilité d'établir des liens entre les membres de l'ANTE.

Profitez-en pour vous faire connaître aux responsables de votre Association nationale.

N'hésitez pas à nous apporter vos suggestions, à nous faire part de vos désirs.

Une fois encore le Salon du cheval sera le grand rendez-vous de l'Amitié.

## ENFIN !

L'ANTE est enfin agréée par le Ministère du Temps Libre, de la Jeunesse et des Sports. L'arrêté d'agrément portant No 75 S 263 du 29 juillet 1983 a été officiellement notifié.

C'est pour nous un point capital qui permettra d'avoir une audience officielle beaucoup plus importante auprès des Pouvoirs Publics et de bénéficier d'avantages tant sur le plan moral que sur le plan matériel.

C'est l'aboutissement de plusieurs années de démarches, de pourparlers souvent difficiles, d'audiences obtenues essentiellement par Pierre BRANQUE, notre Président et Hervé DELAMBRE, notre Directeur administratif. Ces tractations demandaient une prudence et une discrétion qui ont pu parfois donner une impression d'inefficacité ou d'attentisme.

Qu'ils en soient très vivement remerciés.

## LA CARTE NATIONALE DE TOURISME EQUESTRE 1984 EST DISPONIBLE!

La carte nationale de tourisme équestre 1984 est à la disposition du public depuis le 1er octobre.

Elle demeure, sans conteste, la meilleure des protections actuellement offertes aux cavaliers en matière d'équitation d'extérieur.

La CNTE, outre les cotisations d'adhésion à l'ANTE et à l'Association Régionale de Tourisme Equestre du lieu de délivrance, donne accès à toutes les manifestations organisées aux plans national, régional ou départemental, offre dans un contrat spécialement adapté aux exigences des différentes branches de nos activités, des garanties tout à fait exceptionnelles par rapport aux autres documents existants :

des *garanties supérieures* dans tous les domaines de la responsabilité civile,

la *meilleure couverture* en individuelle accidents :

\* Décès : 80 000 F (indemnité majorée de 5 % si la victime était mariée et 10 % par enfant à charge).

\* Incapacité permanente : 160 000 F.

des *avantages toujours uniques* :

\* tierce collision pour le cheval (attelé ou non)

- garantie de 10 000 F (franchise par sinistre : 300 F)

\* frais de recherche : 10 000 F

\* accès aux auberges de jeunesse affiliées à la FUAJ - sur tout le territoire national. Timbre à acheter dans les auberges FUAJ (10 F en 1983).

Ces garanties s'exercent au cours et à l'occasion de la pratique du Tourisme Equestre et de l'Equitation de Loisirs avec l'utilisation éventuelle d'attelage et d'animaux de bât (Randonnée, Promenade, Manège, Carrière, Loisirs, Jeux à cheval...) y compris lors des manifestations (animation ou d'entraînement) organisées par l'A.N.T.E. ou les A.R.T.E. ainsi que la Vénérerie et les Raids équestres d'endurance. Sont exclus les accidents survenus au cours des compétitions sportives (POLO, SAUTS D'OBSTACLES, CONCOURS COMPLET, DRESSAGE, JUMPING et COMPETITION D'ATTELAGE).

L'étendue territoriale de la garantie s'étend au MONDE ENTIER.

Le contrat d'assurance attaché à la CNTE peut être consulté sur demande au siège de l'ANTE et des ARTE.

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés à l'ANTE - 15, Rue de Bruxelles - 75009 PARIS.

La CNTE est délivrée par les ARTE, les CDTE ou ADTE et les centres équestres affiliés.

Prix de la CNTE 1984 : 110 F.

Important : La CNTE est valable de la date de délivrance à :

1/ jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

2/ jusqu'au 31 décembre de l'année suivante pour les cartes délivrées à compter du 1er octobre (nouveaux adhérents). Ces derniers bénéficiant, à prix égal, d'une prestation supplémentaire.

## A PROPOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 MAI 1983

1.- Hommage à Monsieur Jacques GENDRY, Président d'Honneur de l'ANTE récemment décédé.

2.- Détail des entrevues :

- à la Direction des Sports en vue d'obtenir l'agrément par le ministère du Temps libre, de la Jeunesse et des Sports.
- avec Madame COMMERGNAT, Présidente du Conseil Supérieur de l'Équitation.
- au ministère de l'Agriculture où a été promise une augmentation des subventions des ARTE en compensation de la diminution à l'ANTE, celle-ci devant être étudiée, l'an prochain, sur des bases plus favorables.
- au Secrétariat d'Etat au Tourisme.

3.- Compte-rendu de l'entrevue entre une délégation de l'ANTE et une délégation de la FEF. Celle-ci a proposé d'étudier une unification du système actuel et la mise en place d'une carte nationale commune pour tous. Large échange de vues entre les

membres du Conseil d'où il se dégage que le contentieux né de la mauvaise répartition du produit de la Carte Nationale de cavaliers fait naître des réticences et porte le Conseil à la plus grande prudence. Toutefois il ressort de la discussion le désir d'entreprendre des relations nouvelles de sorte que le Tourisme équestre ne soit pas le parent pauvre de la Fédération. Mandat est donné au Président pour continuer les conversations mais les décisions définitives seront prises par le Conseil d'Administration.

4.- Prix de la CNTE maintenu, pour 1984, à 110 francs par décision de l'Assemblée Générale.

5.- Longue discussion pour tenter de limiter le prix de revient de la brochure.

6.- Le Conseil donne mandat à la commission d'animation pour réaliser le bulletin qui sera adressé à tous les membres de l'ANTE. Dans l'immédiat, il est prévu 3 parutions par an.

7.- Election des membres des commissions.

Commission d'instruction : Président Christian JOSQUIN

Commission d'animation et de liaison : Président R. BARVILLE

Commission juridique et statutaire : Président Gilles RIHOUAY

Commission information et propagande : Président D. WOLFF

infos arte... infos arte... infos arte... infos arte... infos arte... infos arte... infos arte... infos arte... infos arte... infos arte...

### RALLYE REGIONAL DU TOUQUET

Il se déroulera les 22 et 23 octobre.  
Renseignements : A.R.T.E. Nord Pas-de-Calais. Tél. : (20) 72.56.07.

### TROPHEE DU CHEVAL DE RANDONNEE RHONE-ALPES

La sélection aura lieu les 29 et 30 octobre.  
Renseignements : Centre équestre Nord Isère. Tél. : (74) 28.27.68.

### RALLYE D'AUTOMNE EN HAUTE-NORMANDIE

Organisé par le relais Totes-Auffray, il aura lieu le 6 novembre.

### RALLYE INTER-REGIONAL DE SAUMUR

Du 29 octobre au 1er novembre. Renseignements : A.R.T.E. Poitou-Charentes.

### CHEVAL DE RANDONNEE

La sélection régionale aura lieu à Uzès, les 18, 19 et 20 novembre.

### CHEVAUCHEE DES ALPILLES

Elle aura lieu le 18 décembre. Renseignements : 78.04.49.

### LE RALLYE DES VENDANGES

se déroulera à Menetou Salon (Cher) les

8 et 9 octobre. Renseignements : A.R.T.E. Val de Loire Centre Tél. : (54) 00 00 10.



## NOS ADMINISTRATIFS

En raison de l'éloignement, beaucoup d'entre vous ne connaissent pas les "administratifs" qui, à l'ANTE travaillent tout le jour. Souvent, pour vous tous, ce ne sont que des voix.

Faisons plus ample connaissance :

**Hervé DELAMBRE**, le grand blond (sans chaussette noire), directeur administratif de l'ANTE depuis 1978. Il connaît tout du tourisme équestre. Il est connu et estimé aussi bien dans le milieu du journalisme que dans les sphères officielles. Il travaille dans l'ombre mais son efficacité et sa diplomatie le rendent indispensables.

**Jean-Philippe DUHEM**, le petit brun, guide de tourisme équestre, ancien administrateur de l'ANTE, ancien professionnel de l'équitation d'extérieur et du tourisme, est assistant technique. Il est là depuis peu de temps mais a déjà su se faire estimer par tous ceux qui ont fait appel à lui. **CAROLINE** et **LAURENCE**, les secrétaires, toujours aimables, souriantes et attentives aux problèmes de chacun. Le seul regret des membres masculins de l'ANTE : que le téléphone ne soit pas relié à un poste de télévision. Je peux les assurer qu'ils y perdent beaucoup.

Tous les quatre seront au Salon du cheval. Ils vous y attendront.

Voilà donc le premier numéro de cette "Estafette" dont nous rêvions depuis longtemps. Voici enfin le lien entre tous les membres de l'ANTE. Nous n'ignorons pas les imperfections et les insuffisances de ce numéro 1. Ce bulletin doit être VOTRE bulletin. Dites nous ce que vous en attendez. Nous sommes prêts à recevoir toutes les suggestions. Quels sujets aimeriez-vous voir traités ? Envoyez vos articles. Adressez-nous les nouvelles de votre département, de votre région, les calendriers, les résultats des épreuves importantes. Faites-nous part de vos problèmes, de vos soucis, de vos désirs.

L'ANTE est là avant tout pour vous aider et pour unir la grande famille des randonneurs équestres et des cavaliers de loisir.

*Ce bulletin a été réalisé par la Commission d'animation présidée par Roger Barville, avec la collaboration de M. Dufresne pour les dessins et Michel Amelot pour la conception graphique.*  
Bulletin édité par l'A.N.T.E.  
15, Rue de Bruxelles - 75009 PARIS  
Directeur de la publication : Pierre Branque.

